QUELQUES RÉFLEXIONS

N° 180

SUR

LA COLIQUE MÉTALLIQUE

ET SON TRAITEMENT;

Thèse présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 4 août 1830, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR ANDRÉ-MARIE MOULION, d'Autun,

Département de Saône-et-Loire.

Bachelier ès-lettres et ès-sciences; Élève des dispensaires de la Société philantropique; ancien Élève de l'École pratique.

Duo sunt præcipuæ medicinæ cardines, ratio et observatio.

BAGLIVI, *Prax. med.*, lib. 1, pag. 6.

Artem medicam sola experientia fecit, eamdem sola experientia perficiet.

STORCK, *Ann. med.*

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.

1830.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL, *Suppléant.*
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT, *Président.*
Hygiène	ANDRAL.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	CAYOL, *Examinateur.* CHOMEL. LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER.
Clinique chirurgicale	BOUGON, *Examinateur.* BOYER, *Examinateur.* DUBOIS. DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, LALLEMENT, LEROUX.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Baudelocque.	Dubled.
Bayle.	Dubois, *Suppléant.*
Berard, *Examinateur.*	Gerdy.
Blandin, *Examinateur.*	Gibert.
Bouillaud.	Hatin.
Bouvier.	Lisfranc.
Briquet.	Martin Solon.
Brongniart.	Piorry.
Cloquet.	Rochoux.
Cottereau.	Sandras.
Dance.	Trousseau.
Devergie.	Velpeau.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE.

MON MEILLEUR AMI.

A LA PLUS TENDRE DES MÈRES.

Gage de respect et d'amour.

A MONSIEUR GUYTON,

Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier; premier Adjoint et Membre du Conseil municipal d'Autun; Membre de l'Administration des hôpitaux de la même ville.

Témoignage de gratitude et de l'attachement le plus sincère.

A.-M. MOULION.

A

MONSIEUR LE DOCTEUR OLLIVIER

(d'Angers).

Faible hommage de la reconnaissance.

A.-M. MOULION.

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR

LA COLIQUE MÉTALLIQUE

ET SON TRAITEMENT.

En choisissant pour sujet de thèse la colique métallique, mon intention n'a pas été de tracer l'histoire de cette maladie, mais bien de présenter, relativement à sa nature et à son traitement, quelques réflexions basées sur les observations suivantes :

Ire. OBSERVATION.

Symptômes de la colique de plomb. — Complication, dès le début, de paralysie des membres supérieurs bornée aux extenseurs, avec persévérance de la sensibilité. — Traitement purgatif, persévérance de la paralysie.

Ce malade, d'un tempérament lymphatique, était âgé de vingt-deux ans, lapidaire de son métier, et se servait habituellement de meules de plomb pour polir le diamant. Il fut pris, dès le 25 août, des symptômes de la colique de plomb, qui fut, dès le début, compliquée de la paralysie des membres supérieurs. Entré à l'hôpital de la Pitié, le 27, il y fut saigné le jour de son arrivée; et après les

symptômes de la colique et de la paralysie augmentèrent. Traité ensuite par les bains et les purgatifs, tous les symptômes de la colique s'amendèrent en trois semaines, et furent entièrement dissipés après un mois de la continuation de ce même traitement. La paralysie seule avait persisté; le malade ne pouvait aucunement se servir de ses deux bras. Six semaines après l'apparition de la maladie, on lui appliqua un vésicatoire sur les poignets; et le lendemain de son application, on saupoudra la plaie avec un grain de strychnine. Ce traitement fut employé pendant trois semaines; le malade n'en ressentit point de secousse; et pendant tout ce temps, après lequel les bras avaient repris un peu de force, les avant-bras étaient encore paralysés. Après cette époque, on fut un mois entier sans employer la strychnine, et l'on continua l'entretien du vésicatoire. Pendant tout ce temps, le malade n'éprouva aucune amélioration; on sécha les vésicatoires anciens, on en établit un autre sur le dos de l'avant-bras droit, et l'on employa de nouveau la strychnine, mais très-irrégulièrement. Depuis le 15 décembre, on la reprit avec persévérance jusqu'au 29, où elle fut employée à la dose de deux grains. Le malade éprouva encore de l'amélioration à la suite de cette application suivie, et le 1^er^. janvier il est dans l'état suivant : la tête, la poitrine, l'abdomen sont parfaitement sains, toutes les fonctions s'exécutent bien : la paralysie seule persiste encore ; elle est bornée aux membres supérieurs ; le bras droit est plus affecté que le gauche. Pour le membre droit, le bras est dans l'état presque naturel; l'avant-bras seul et la main sont atteints de paralysie, qui paraît avoir son siége dans les extenseurs, ce dont il est facile de s'apercevoir, en faisant contracter le bras lorsque l'on maintient le poignet et les doigts dans l'extension. Quant au membre gauche, le bras jouit presque de toute sa force ; l'avant-bras est plus fort que le droit; la main est dans le même état que celle du côté opposé; les extenseurs du pouce ont plus de force que ceux du côté droit; le poignet se redresse un peu ; l'une et l'autre mains ont de la tendance à se mettre dans la pronation forcée lorsque le malade reste un instant dans la

demi-pronation. Les deux membres jouissent parfaitement de la sensibilité. Le 1^er^. janvier, strichnine gr. ij sur le vésicatoire. Les 2 3, 4, même prescription. Le malade n'éprouve aucun effet de cette application, aucune contraction. Le 5, strychnine gr. ij. Le 6, le vésicatoire est changé de place. Le 7, strychnine gr. j. Le 9, gr. j ß. Le 10, gr. ij, toujours sans que le malade ressente le moindre phénomène de cette application. Le 11, repos. Les 12, 13, 14 et 16, continuation de l'application de deux grains de strychnine sans production de phénomène local. Les infirmiers assurent que le malade éprouve des contractions pendant son sommeil. Le 17, il y a un peu de mieux; car les poignets, qui restaient toujours dans la flexion, se relèvent plus facilement, le droit surtout. Du 18 au 20, même état; on augmente peu à peu la strychnine; et le 20, on l'employa à la dose de trois grains. Le malade est resté en traitement.

Réflexions. Dans la plupart des cas de colique saturnine, la paralysie paraît résulter d'une affection du centre nerveux rachidien, laquelle peut être primitive ou secondaire. *Baillou* le premier, puis *Hoffmann* après lui, regardaient le tremblement qui survient dans cette maladie comme annonçant l'affection concomitante de la moelle épinière. Dans d'autres cas, ce n'est pas ce cordon nerveux qui est affecté; car on remarque que la paralysie, qui d'ailleurs est bornée aux mouvemens, n'attaque que les membres supérieurs: tantôt on voit les deux bras en être atteints, tantôt elle ne se porte que sur un seul; enfin, dans quelques cas, c'est un seul muscle ou un seul nerf, le cubital surtout, qui en reçoit les atteintes.

Ces remarques, extraites de l'ouvrage de M. *Ollivier*, d'Angers, sur la moelle épinière, sont, en effet, appuyées par cette observation; car le malade qui en est l'objet était atteint d'une paralysie bornée aux extenseurs des membres supérieurs.

II^e. OBSERVATION.

Colique de plomb traitée par les purgatifs et les narcotiques. — Récidive trois ans après. — Guérison par le même traitement. — Apparition sans cause connue de faiblesses générales, puis de paralysie. — Douleur dans les lombes, à la nuque, puis au front.

Henri-Joseph Lerouge, peintre en bâtimens, profession qu'il exerce depuis long-temps, fut atteint pour la première fois, il y a trois ans, des symptômes de la colique de plomb. Il se rendit de suite à l'hôpital Beaujon, où il guérit parfaitement, dans l'espace de trois semaines, par l'emploi des purgatifs et des narcotiques. Il fut de nouveau atteint des mêmes symptômes le 23 septembre 1826. La colique se montra, comme la première fois, sans paralysie; cependant les bras étaient un peu roides et douloureux. Le malade fut de nouveau guéri à Beaujon, où, par un traitement analogue au précédent, il vit, dans un mois, tous les accidens se dissiper, et il sortit ne conservant qu'un peu de roideur et de douleur dans les bras. Peu de temps après, il ressentit des douleurs plus vives, la roideur augmenta; bientôt il survint de la faiblesse dans les jambes, qui fléchissaient lorsqu'il avait un peu fatigué. Inquiet sur son état, il se rendit, à pied, de Saint-Germain à Paris; mais sa faiblesse augmentant avec sa fatigue, il fut obligé de s'arrêter quelques heures, après lesquelles il se remit en marche et arriva enfin à Paris. La fatigue qui résulta de cette longue marche augmenta beaucoup les symptômes de la paralysie, et, le lendemain de son arrivée, le malade avait beaucoup de peine à se servir de ses bras et de ses jambes. Il fut obligé d'attendre quatre jours pour être placé, et chaque jour il voyait se perdre l'usage de ses membres. Il ne pouvait plus monter un escalier, ni s'habiller, ni rien tenir dans ses mains; enfin, la dernière course du Bureau central à la Pitié acheva d'épuiser ses forces; il était obligé de se reposer toutes les deux ou trois minutes, et le même jour de son arrivée tous ses membres furent entièrement paralysés. Outre

les douleurs dans les membres, il en ressentait de très-vives dans les lombes. Aussitôt après son entrée, on lui appliqua des moxas dans la région dorsale de la colonne vertébrale. Dix ou douze jours après leur application et la chute des escharres on mit, pendant quatre à cinq jours, un grain de strychnine sur la plaie. Avant cette nouvelle médication, le malade était déjà un peu mieux; la paralysie des membres était en partie disparue, et il avait pu aller seul au bain. Les cinq jours pendant lesquels on employa la strychnine, il ressentit quelques élancemens, dans les jambes principalement, et des démangeaisons par tout le corps. Par erreur, on suspendit la strychnine huit ou dix jours, pendant lesquels le malade ne s'aperçut d'aucun changement : on en reprit de nouveau l'emploi pendant une quinzaine ; il parut éprouver de l'amélioration; les jambes étaient devenues plus fortes, les douleurs des reins moins violentes. Après ce temps, on employa l'extrait de noix vomique, toujours sur la plaie des moxas. Le premier jour, l'application fut sans effet; le second, la dose ayant été très-forte, par la faute de l'élève chargé du pansement, le malade éprouva des accidens assez graves; il eut des mouvemens convulsifs, qui persistèrent trois jours. On ôta de suite le médicament, et on le laissa reposer pendant plusieurs jours, après lesquels on eut de nouveau recours à la strychnine : ce fut le 30 décembre 1826. Le 1^er^. janvier, il est dans l'état suivant : aucun mal dans la tête, la poitrine et l'abdomen; pas de fièvre. Les bras sont entièrement paralysés, du mouvement seulement; il existe cependant encore de légers frémissemens dans les muscles fléchisseurs de l'avant-bras, qui impriment aux doigts des mouvemens à peine sensibles. Les jambes sont à peu près revenues à leur état naturel; la peau de toutes les parties jouit de sa sensibilité. Le 1^er^. janvier, peu après l'application de la strychnine, il ressentit une douleur très-vive, qui de la nuque se dirigeait vers la partie supérieure du front; elle ne parut que ce jour seulement. Vers le 5 janvier on suspendit l'emploi du médicament pour cicatriser les moxas; on appliqua un vésicatoire sur la face

dorsale de l'avant-bras gauche, et le 10 janvier on reprit la strychnine à la dose d'un grain. Le 12, il y eut quelques contractions dans l'avant-bras gauche, depuis la saignée jusqu'au vésicatoire. Le 13, aucun effet. Le 14, douleurs très-vives dans le bras. Le 15, même effet. Du 16 au 19, point d'effet. Pendant ce temps on augmenta la dose, qui fut portée à trois grains.

Réflexions. Ce malade, qui éprouve d'abord une paralysie générale, que l'emploi de la strychnine borne aux membres supérieurs, ressemble encore en cela au sujet de la première observation; mais ce cas diffère du premier, en ce que cette paralysie était d'abord générale, et qu'elle n'a été restreinte que par le fait même du mode de médication. Nous voyons, en outre, le malade, traité dès le début de la maladie par les purgatifs, éprouver cependant d'abord des lassitudes, puis la paralysie. Je mentionne ce fait, pour y revenir plus tard.

D'une autre part, la progression successive et croissante des symptômes, les faiblesses générales, suivies de douleurs vives; celles qui se déclarent dans les reins; ce frémisssement de bas en haut, symptôme assez habituel d'une altération de la moelle; la paralysie enfin, tout ne porte-t-il pas à faire croire, avec *Astruc*, que ce trouble nerveux résultait ici manifestement d'un affection de cet organe? La douleur que le malade ressent à la nuque, partie de la moelle, qui n'a aucun rapport avec l'abdomen, n'indique-t-elle pas également qu'assez vraisemblablement cet organe était affecté dans une grande partie de sa longueur.

III^e. OBSERVATION.

Colique métallique traitée par les antiphlogistiques.—Rechute traitée incomplètement par les purgatifs et les narcotiques, ce qui oblige à recommencer plus tard le même mode de médication. —Nouvelle rechute traitée de nouveau par les purgatifs. — Douleurs dans les membres, dans la colonne vertébrale, avec gêne de la respiration. — Paralysie du bras gauche.

Alexandre Payen, âgé de quarante-six ans, d'une constitution athlétique, d'une santé robuste, qui n'avait jamais été altérée que par des blessures qu'il reçut au service, exerçait, depuis cinq mois seulement, l'état de vernisseur, lorsqu'il fut pris, dans le mois d'avril, de coliques violentes, qu'il attribua à la prise de vert-de-gris. Elles n'avaient pas tous les caractères essentiels de la colique de plomb: le ventre était douloureux à la pression; il y avait du dévoiement. Après quelques jours, il entra à l'Hôtel-Dieu, où il fut traité par les antiphlogistiques, et sortit convalescent au bout d'un mois. De retour chez lui, il fut autant de temps sans travailler. Pendant le mois d'août de la même année, il fut atteint des symptômes de la colique de plomb, pour avoir broyé, pendant huit jours, du blanc de céruse. Il entra à la Charité, où, traité par les purgatifs, il en sortit au bout de vingt-trois jours, mais point entièrement guéri, car il était obligé de se reposer de temps en temps. A cette époque, il lui survenait subitement des faiblesses et des tremblemens, plus forts dans les jambes que dans les bras. Vers la fin de septembre les accidens redoublèrent, les coliques et les douleurs dans l'abdomen reparurent, et le malade rentra de nouveau à la Charité, où il fut traité encore, pendant deux mois, par les purgatifs : il fut guéri, et resta pendant quinze jours en parfaite santé, puis recommença son état. Dans les premiers jours de décembre, il fut de nouveau atteint de coliques, et entra à la Pitié, où on le traita de nouveau par les purgatifs: plusieurs fois les coliques reparurent, plusieurs fois elles cédèrent au traitement employé. Depuis trois semaines que ce malade est en voie de guéri-

son, il ressentit des faiblesses dans les membres, dans les bras principalement; cette faiblesse fut précédée de douleurs dans tous les membres; elles étaient continues, sans redoublement; la plante des pieds était la partie la plus douloureuse; le froid était sensible au malade, car il augmentait ses souffrances. Dans les premiers jours de janvier, ces douleurs augmentèrent un peu et s'étendirent à la colonne vertébrale. Du 5 janvier au 10, elles existaient entre les deux épaules, où le malade les comparait à deux pointes fixes dans cette partie du dos et que l'on chercherait à écarter. La douleur des bras était presque aussi forte, et, lorsqu'elle se manifestait entre les épaules, elle apparaissait aussi dans la poitrine, gênait la respiration et se reproduisait à la fin de chaque inspiration un peu forte; de même lorsque le malade était couché sur le côté droit. Jusqu'à cette époque, on avait négligé ces symptômes de paralysie, pour ne s'occuper que de ceux qui s'étaient manifestés vers l'abdomen, et qui avaient une grande tendance à reparaître. Le 11, on appliqua entre les deux épaules, tout le long de la colonne vertébrale, un emplâtre émétisé. Le 12, la respiration était un peu plus facile et les douleurs moins vives. Le 13, elles se fixèrent principalement dans les membres, qui étaient très-faibles: le malade voulut se lever, il lui était presque impossible de marcher. Le 14, le bras gauche était presque entièrement paralysé. Le 15, les jambes sont un peu plus fortes, le malade se lève, les douleurs des jambes paraissent et disparaissent alternativement. Le 16, on retire l'emplâtre. Les 17 et 18, le malade éprouve un peu de mieux vers les membres, mais les symptômes vers le ventre reparaissent. Le 19, les douleurs des jambes sont plus fortes; le bras droit paraît plus faible; les coliques ont reparu dans le ventre, l'estomac, la poitrine; dans cette dernière partie elles changent de place suivant la position. La constipation existe depuis quatre jours: la langue est large, blanche et humide; un goût de plomb continuel existe dans la bouche; le pouls est lent et peu développé.

Réflexions. Relativement à cette observation, je me bornerai à citer un passage de l'ouvrage de M. *Ollivier :*

« Quelquefois l'anéantissement du mouvement est précédé de douleurs générales dans les membres, qui s'étendent à toute la longueur du rachis, à la poitrine, et déterminent une gêne notable dans la respiration, dont les mouvemens sont douloureux, surtout quand les malades veulent faire une longue inspiration. C'est dans ce cas qu'on peut supposer avec assez de raison que la moelle épinière est directement affectée. »

L'accident qui résulte le plus communément de l'affection dont je m'occupe est la paralysie. Quelques auteurs pensent que cet accident, qui vient assez souvent compliquer la colique de plomb, est plutôt un effet du traitement auquel le malade a été soumis, qu'une conséquence directe de la maladie elle-même; ainsi M. *Rochoux* (Dict. de Méd., t. 16, art. *Paralysie*) pense que toutes les fois que la paralysie se manifeste, c'est lorsque la colique n'a pas été méthodiquement traitée, c'est-à-dire si elle n'a pas été soumise au traitement dit *de la Charité*. D'autres praticiens, invoquant l'expérience, se sont élevés contre cette manière de voir, et sont portés à croire que la paralysie est indépendante du mode de médication, quel qu'il soit. Les observations qui précèdent offrent quelques particularités propres à confirmer cette opinion; en effet, la première nous montre un malade atteint, dès le début de l'affection, d'une paralysie des membres supérieurs; dans la seconde, le sujet qui en est l'objet est traité dans sa première attaque par les purgatifs; cependant il a une nouvelle rechute qui, guérie par les mêmes moyens, est suivie de faiblesses générales, puis de paralysie; enfin, dans la dernière, que je rapporterai ci-après, nous voyons la paralysie des poignets suivre le traitement *de la Charité*. A quelle cause faut-il donc rattacher cette particularité *si le traitement est indépendant de son apparition?* Si l'on admet, avec M. *Ollivier*, et ainsi que j'ai voulu le prouver par les observations que je rapporte, que dans la colique de plomb la moelle

épinière est assez souvent affectée, doit-on s'étonner de ces symptômes consécutifs, et en chercher la cause ailleurs?

Le mode de traitement propre au genre d'affection qui nous occupe a attiré vivement l'attention des gens de l'art. Sans vouloir m'arrêter à les passer en revue, sans parler même de celui de la Charité, dont les succès sont généralement connus, je dirai seulement un mot de celui qu'on a mis en usage à l'*hôpital Saint-Antoine;* sans doute il n'est pas, comme celui de la Charité, sanctionné par une expérience aussi longue; mais on doit tenir compte de quatorze années d'observation : et je pense que c'est à tort qu'un auteur, d'ailleurs très-recommandable, a avancé trop prématurément, *que le seul traitement convenable était celui de la Charité.*

Ce traitement consiste, ainsi qu'on le sait, dans l'administration du sulfate d'alumine, que l'on fait dissoudre dans un julep gommeux, administré par cuillerée d'heure en heure. Trois ou quatre onces de ce sel suffisent, dans la majorité des cas, pour amener la maladie à sa fin. Il est très-rare que dans les vingt-quatre heures on soit obligé d'en donner plus de deux gros, et jamais on n'a été dans la nécessité de porter la dose à six.

Dans la plupart des maladies, la dose des médicamens est ordinairement proportionnelle à la gravité des symptômes; ici, il n'en n'est pas de même : telle affection, qui dans son début sera grave, réclamera l'administration de deux ou trois gros au plus de sulfate d'alumine; tandis que telle autre, qui aura un commencement bénin, exigera l'emploi d'une dose plus élevée. Ici c'est au médecin à observer et à diriger convenablement le traitement.

M. *Montanceix,* dans un travail inséré dans les Archives générales de médecine, tome 18, rapporte plusieurs observations curieuses, où l'on voit ce traitement pleinement couronné de succès. Je ne les rappellerai pas toutes; je me contenterai seulement d'en citer trois, qui offrent en outre quelques particularités dignes d'attention.

IV^e. OBSERVATION.

État simulant celui de l'ivresse. — Accès de fureur augmentés par la compression du ventre, compression qui produit cependant du soulagement. — Guérison (à la Charité) de la colique de plomb. — Nouvelle apparition de la colique seize jours après la sortie. — Administration du sulfate d'alumine; disparition des symptômes.

J. Maiseau, d'une forte constitution, d'un tempérament bilieux, âgé de quarante ans, tonnelier, fut porté le 27 février à Saint-Antoine, dans un état que je pris d'abord pour celui de l'ivresse; à cet état succédaient, par intervalles, des accès d'une fureur telle, que Maiseau cherchait à se précipiter sur les personnes qui l'entouraient, leur souhaitait la mort; il avait l'air hagard, prétendait qu'on en voulait à ses jours, et au moindre bruit il se mettait sur ses gardes. Cherchait-on à exercer une pression sur l'abdomen, il entrait aussitôt en fureur, faisait des menaces. Cependant, il semblait être soulagé par cette pression. Le pouls était d'une lenteur extrême. Privé de renseignemens, je ne savais à quoi attribuer cet état, lorsqu'on nous apporta les papiers du malade. Nous y trouvâmes plusieurs certificats qui constataient qu'il avait été traité plusieurs fois de la colique métallique; un surtout, qui portait qu'il était sorti de la Charité, le 11 février, guéri de la colique de plomb après un séjour de trois mois. D'après cet indice, nous ne balançâmes pas à lui donner un gros de sulfate d'alumine et un lavement purgatif. Trois heures après il eut un peu de calme; la nuit fut assez tranquille; pas de selle. Le 28, Maiseau n'était plus dans le même état de fureur, mais les facultés intellectuelles sont toujours perverties; le pouls est très-lent, l'abdomen très-douloureux; le malade braule continuellement la tête en tous sens; ses yeux sont grandement ouverts; la langue est sèche, rugueuse. (Sulf. d'alumine ℥ij, lavem. purgat. toutes les heures; tisane de lin.) Le soir, à quatre heures, le malade a recouvré ses facultés intellectuelles, il répond juste aux questions qu'on lui adresse, et af-

firme ne pas se ressouvenir de ce qui s'est passé ; il a toujours des coliques ; il est privé de la vue; il a des tremblemens dans tous les membres, qui sont comme brisés; pas de selles. (Sulfate d'alumine 3 ij, 2 lavemens purgatifs.) Le 29, plus de douleurs, plus de tremblemens, retour de l'appétit, mais l'amaurose persiste; quatre selles dans la nuit. (Même prescription.) Le 1^er^. mars, même état. (Même prescription; deux bouillons, une soupe.) Le 15, il a recouvré la vue. Depuis le 3 jusqu'au 12, il a pris chaque jour un gros de sulfate d'alumine. Plusieurs furoncles se sont successivement déclarés sur le tronc et sur les fesses ; enfin il est sorti guéri après cinquante-trois jours de séjour à l'hôpital.

Réflexions. Cette observation ne prouve-t-elle pas que la guérison, même après le traitement purgatif, n'est pas toujours durable? Ne prouve-t-elle pas que, quelque soit le mode de médication employé, il ne faut pas être trop exclusif pour les autres? En effet, ne voyons-nous pas, seize jours après la sortie de l'hôpital, la maladie récidiver sans cause connue, et avec les symptômes les plus alarmans, que quelque gros de sulfate d'alumine dissipent. L'observation suivante nous offre la même particularité.

V^e^. OBSERVATION.

Première invasion de la colique de plomb, suivie de la perte de l'ouïe et de la vue. — Seconde attaque traitée à la Charité, et suivie d'une guérison d'apparence durable. — Récidive des symptômes avec plus d'intensité. — Administration du sulfate d'alumine. — Guérison.

Pierre Mabille, d'une faible constitution, d'un tempérament bilieux, âgé de vingt-trois ans, peintre en bâtimens, avait été affecté deux fois de la colique métallique. La première fois, il y a trois ans, il fut traité chez lui; il ne se rappela que des lavemens nombreux qu'on lui administra ; il fut sourd et aveugle pendant quatre ou cinq

jours. La seconde fois, il y a un mois, il resta quinze jours à la Charité. Sorti de cet hôpital avec toutes les apparences d'une guérison durable, il alla passer quelques jours à la campagne pour, disait-il, se *refaire le sang*, et éviter toute cause qui pourrait de nouveau donner lieu à la colique métallique ; et cependant celle-ci se déclara huit jours après avec plus d'intensité que jamais. Vaincu par la violence du mal, Mabille se rend à Saint-Antoine, le 5 juillet, dans l'état suivant :

Abattement extrême et du physique et du moral; pupille très-dilatée; abdomen rétracté et très-sensible à la pression, coliques atroces et continuelles. Depuis deux jours, constipation, nausées fréquentes, pas de vomissemens ; douleurs vagues et fourmillemens dans les membres thoraciques; secousses dans les membres pelviens; céphalalgie occipitale ; langue sèche et noirâtre, bouche amère, inappétence; pouls d'une lenteur extrême, trente-deux pulsations par minute; peau froide et humide. (Tisane adoucissante, julep gommeux, sulfate d'alumine 3 j, lavement purgatif.) Le 6, pas de selles; le malade verse des larmes tant il souffre ; il pousse des gémissemens ; son pouls ne donne que trente pulsations; il a des vomissemens de matières poracées, filamenteuses. (Sulfate d'alumine 3 ij, deux lavemens huileux.) Le 7, même état; point de selles. (Sulfate d'alumine 3 iij, un lavement huileux toutes les demi-heures.) Le 8, les coliques sont moins fortes; le pouls donne trente-cinq pulsations; pas de selles. (Même prescription.) Le soir, à quatre heures, même état; trois vomissemens dans la journée. (Sulfate d'alumine 3 iij.) Le 9, une selle abondante sur les quatre heures du matin; immédiatement après, soulagement marqué; le pouls donne quarante pulsations; la langue est humide et blanche. (Même prescription.) Le 10, deux selles dans la matinée ; les autres jours, convalescence. Mabille prit encore trois gros de sulfate d'alumine jusqu'au 13; et le 16 il est sorti en parfaite santé.

VI^e. OBSERVATION.

Paralysie des poignets après le traitement purgatif.—Constipation et coliques persistant dès la première guérison. — Neuvième rechute, guérie par le sulfate d'alumine.

P. Fournier, âgé de quarante-cinq ans, peintre en bâtimens, d'une forte constitution, d'un tempérament sanguin, avait déjà eu trois fois la colique métallique. Toujours il fut traité à la Charité, et presque toujours il est sorti de cet hôpital affligé d'une paralysie du poignet gauche. La dernière fois, il y a cinq mois, il fit un séjour d'un mois et demi à l'Hôtel-Dieu, après en avoir passé deux à la Charité. Depuis son premier traitement, il a presque toujours ressenti des coliques passagères, a eu des alternatives de diarrhée et de constipation. Il entre à Saint-Antoine le 22 septembre. C'est pour la neuvième fois qu'il contracte la colique métallique.

Il y a quinze jours qu'il fut pris, après son travail, de coliques assez fortes et d'un dévoiement fort abondant; en même temps, lassitudes dans les membres, perte de l'appétit, rapports aigres, nausées; pas de vomissemens; impossibilité de se livrer à l'ouvrage pendant cette quinzaine. Fournier se met au régime, prend des tisanes adoucissantes. Le 18, constipation opiniâtre, ténesme et pesanteur au fondement; étourdissemens; rareté des urines, qui sont rougeâtres et sédimenteuses; exaspération des coliques, qui ne sont ni soulagées, ni augmentées par la pression. Le 22, le malade nous offre encore tous ces symptômes; il est aussi dans un abattement extrême; il a une soif ardente; la langue est blanche et humide, la bouche pâteuse; point de céphalalgie; insomnie depuis cinq jours; rapports aigres, nausées fréquentes, pas de vomissemens; crampes et mouvemens convulsifs dans tous les membres, et principalement dans ceux du côté gauche. Hier, l'avant-bras gauche était tellement engourdi, que

l'ayant mis très-près d'un foyer ardent il n'en eut point la sensation. Le pouls ne donne que 30 pulsations par minute; la peau est froide et sèche. (Lin, orge, gomme, deux pots; julep gommeux, infusion d'alumine 3 j, lavement émollient.) Le 23, amendement remarquable; le pouls s'est relevé (120 pulsations par minute); la tête n'est pas aussi pesante; les traits de la face se sont épanouis; les coliques sont presque nulles; le malade n'a pas de nausées ni de rapports aigres; la soif a bien diminué; les crampes et les mouvemens convulsifs sont moins forts et moins fréquens; le sommeil, qui l'avait fui, est venu s'emparer de lui à deux heures du matin jusqu'à cinq. Une heure après avoir bu la potion, Fournier a eu successivement huit selles, composées de matière dure et jaunâtre, et autant d'émissions abondantes d'une urine âcre et rougeâtre. (Même prescription.) Le soir, à quatre heures, le malade est encore mieux que le matin; tout le côté droit est comme dans l'état naturel, le ventre n'est nullement douloureux, seulement le côté gauche est engourdi; le pouls est naturel. Cinq selles dans la journée. Le 24, le malade n'accuse que peu de faiblesse dans le côté gauche, qui hier était engourdi; il a grand appétit; insomnie toute la nuit; deux selles, fréquentes envies d'uriner. (Même prescription. Un bouillon.) Le soir, à quatre heures, le côté gauche commence à recouvrer ses forces; le malade a pu lire pendant deux heures sans la moindre fatigue, ce qu'il ne pouvait faire, il y a six jours, pendant cinq minutes. Deux selles, six émissions d'une urine citrine. Jamais, dit-il, il n'a été guéri si promptement. Le 25, amélioration toujours croissante : Fournier a pu se promener dans la salle et faire une lecture de trois heures; grand appétit; insomnie. (Sulfate d'alumine 3 ß; bouillon, soupe et semouille.) Le 26, plus de douleurs, une seule crampe dans le bras gauche, qui n'est plus engourdi. Le malade ne peut monter l'escalier. Une selle sur les onze heures du soir; insomnie. (Même prescription; une pilule de cynoglosse, quart de pain et de viande.) Le 27, guérison parfaite; le malade a dormi presque toute la nuit; les forces sont

entièrement revenues. Le 30, il quitte l'hôpital, parfaitement guéri.

Je n'ai point l'intention d'établir entre le traitement suivi à l'hôpital Saint-Antoine et celui de la Charité une comparaison, qui, pour être concluante, exigerait que l'expérience de l'un et de l'autre fût la même relativement au nombre des malades traités. Celui de la Charité compte des succès trop multipliés pour qu'on puisse lui opposer celui de l'hôpital Saint-Antoine; mais les cures qu'on a obtenues et qu'on obtient journellement par l'emploi de ce dernier méritent de fixer l'attention des praticiens, et doivent engager à en étendre l'application.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Mulieri sanguinem evomenti, menstruis erumpentibus, solutio fit. *Sect.* 5, *aph.* 32.

II.

Mulieri menstruis deficientibus, è naribus sanguinem fluere, bonum. *Ibid, aph.* 33.

III.

Mulieri in utero gerenti, si alvus multùm fluxerit, periculum ne abortiat. *Ibid.*, *aph.* 34.

IV.

Si mulier, quæ nec prægnans est nec peperit, lac habeat, ei menstrua defecerunt. *Ibid.*, *aph.* 39.

V.

Mulieri menstrua si velis cohibere, cucurbitam quàm maximam ad mammas appone. *Ibid.*, *aph.* 50.

VI.

Mensibus copiosioribus prodeuntibus, morbi contingunt, non prodeuntibus, ab utero fiunt morbi. *Ibid.*, *aph.* 57.

VII.

Frigida velut nix, glacies, pectori inimica, tusses movent, sanguinis eruptiones ac catarrhos inducunt. *Sect.* 5, *aph.* 24.